



Thème 4

PROTÉGER  
ET SÉCURISER

Fiche parent n°3

# Comment mener des actions de prévention contre le cyberharcèlement ?

Sur les écrans, mon enfant peut se retrouver confronté à des contenus parfois choquants et inadaptés (scènes de guerre, pornographie...), mais également à des formes de violence plus personnalisées telles que le cyberharcèlement.

FOCUS

## Le cyberharcèlement c'est quoi ?

↳ Le cyberharcèlement, c'est quoi ?

Le harcèlement en ligne ou **cyberharcèlement** est un harcèlement qui a lieu sur Internet. Mon enfant peut y être confronté sur les réseaux sociaux, une messagerie, un jeu en ligne ou sur son téléphone.

Ces moqueries répétées prennent différentes formes : rumeurs propagées, envoi de photos gênantes, messages insultants, intimidations...

FOCUS

## Qui contacter pour être aidé ?

↳ Net Écoute

Il est possible que mon enfant soit confronté à un moment donné au cyberharcèlement comme victime, harceleur ou témoin.

↳ 3018 : Signaler un harcèlement

Dans tous les cas, je peux avec mon enfant contacter gratuitement **Net Écoute** au **3018** ou télécharger l'**application 3018**. Des conseils seront donnés pour m'aider à garder des traces, supprimer des contenus en ligne et mettre fin au cyberharcèlement.

## Comment aider mon enfant ?

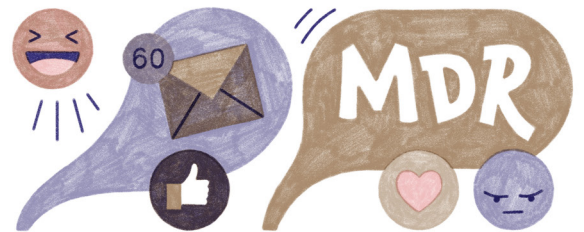
Que mon enfant soit victime, harceleur ou témoin, il a sans doute besoin d'aide.

— **S'il est harceleur** : dans un premier temps, je lui **interdis l'accès à Internet librement**.

Je peux contacter le collègue (l'infirmière, le C.P.E ou le psychologue scolaire) pour l'aider à prendre conscience de la gravité de ses actes et à modifier son comportement.

— **S'il est victime** : je le rassure et **l'éloigne d'Internet**. J'informe le collègue, car cela a sans doute des répercussions sur sa vie scolaire. Des lieux et personnes me seront conseillés pour aider mon enfant à surmonter cette épreuve.

— **S'il est témoin** : sans témoin, pas de cyberharcèlement ! Je le **sensibilise** à la nécessité de ne pas contribuer au cyberharcèlement en diffusant ou en réagissant à des contenus. Je l'incite à s'adresser à des adultes de confiance au collège ou à la maison pour défendre les victimes.



### FOCUS

↳ [Découvrir le programme «pHARe»](#)

## Comment prévenir le cyberharcèlement ?

Le programme «**pHARe**» est généralisé dans les écoles et collèges. Il permet d'associer professionnels, parents, élèves et partenaires pour expliquer les dangers du harcèlement et protéger les enfants.



Pour aller plus loin

↳ [Cinq conseils pour protéger les enfants](#)

↳ [Les enfants, les écrans et le numérique](#)

↳ [«Non au harcèlement»](#)

## SYNTHÈSE

**Apprendre à mon enfant à utiliser les outils numériques, à respecter la vie privée et le droit à l'image concerne les parents, les professionnels du collège et les partenaires de l'école. Les réseaux sociaux et le numérique doivent rester des lieux et des outils de partage respectueux de chacun, comme dans la vraie vie.**